



Communiqué de Presse

## Taxation du transport aérien : un risque mortel pour l'emploi en France

**CDG-Orly, le 21 octobre 2024** : A l'annonce de la volonté du gouvernement de taxer massivement le secteur aérien pour prélever 1 milliard d'euros supplémentaires, toutes les organisations syndicales représentatives du secteur se sont constituées en intersyndicale pour s'opposer, ensemble, contre toute hausse de ces taxations.

La taxation des billets d'avion voulue par le gouvernement, à un niveau massif, dans un dispositif mal calibré, au périmètre non adapté, va menacer directement les milliers d'emplois du transport aérien français.

Le gouvernement, dans son sauve-qui-peut budgétaire, veut augmenter la taxe de solidarité sur les billets d'avion de 300%, et ainsi faire passer à un milliard d'euros par an le produit d'une taxe, dite Chirac, aux seules compagnies opérant des vols en France.

Ce faisant, elle affaiblit encore plus des entreprises françaises déjà lourdement taxées, et favorise les compagnies étrangères opérant en dehors des frontières françaises, qui seront moins touchées par cette taxe, et de fait proposeront une offre de transport aérien à leur profit.

In fine, ce seront les emplois du transport aérien français qui disparaîtront, le recours à la sous traitance qui s'amplifiera, des transporteurs qui disparaîtront. Et le gouvernement perdra alors bien plus que le montant espéré de la taxe.

Nos organisations syndicales représentent l'ensemble des salariés du secteur du transport aérien français, qu'il s'agisse du personnel au sol, du personnel navigant cabine, des pilotes, des compagnies aériennes, de l'aviation d'affaires, ainsi que des employés des sociétés d'assistance et des aéroports. C'est

précisément pour défendre l'ensemble de ces travailleurs et préserver l'avenir de notre filière que nous dénonçons cette taxation.

.../...

Sans étude d'impact, sans concertation et sans limitation dans le temps, cette taxation, dont la vocation est purement budgétaire, est un véritable suicide pour la filière. Elle ne contribuera en rien à la décarbonation du secteur ni à son financement. Par conséquent, nos organisations s'opposent fermement à ce dispositif.

Une taxation du transport aérien, si elle doit survenir, doit se situer au bon échelon, a minima européen, pour ne pas créer de distorsion de concurrence entre opérateurs.

Par ailleurs, le secteur qui s'est engagé dans sa décarbonation, doit massivement investir. Le priver de ses facultés d'investissement ou du produit de ces taxes, comme c'est le cas pour la TSBA, c'est lui faire prendre le risque de rater son virage environnemental, et de menacer un peu plus son avenir.

Les salariés du transport aérien sont particulièrement inquiets de l'incurie et du manque de vision du gouvernement pour ce qui concerne notre secteur et ils se mobiliseront pour protéger les emplois d'un secteur qui représente 2,1% du PIB français.